



Programme Evolutive Learning Factory (ELF)

Soutenons la formation
des ingénieurs
de l'industrie de demain



Je suis heureux de présider la campagne de levée de fonds en soutien au programme ELF proposé par l'École Arts et Métiers. Les fonds récoltés vont permettre à l'École de continuer à innover dans la formation des ingénieurs qui bâtiront le monde de demain. Avec notre tradition de communauté efficace et solidaire, j'ai la conviction que nous réussirons, ensemble, cette nouvelle étape.

Jean-Marc Chéry,
Président de campagne (An 181)



Ensemble, construisons l'industrie de demain

Alors que la France a une volonté de réindustrialisation à travers le programme « France 2030 », ce tournant ne sera possible que grâce aux grandes entreprises, groupes mondiaux, mais aussi aux ETI, PME, Start-ups 4.0 capables de prendre en compte la révolution numérique et les transitions énergétiques et environnementales qui se jouent aujourd’hui.

Le constat est simple : l'industrie est en train de se transformer pour avancer vers un monde durable et pour opérer ce changement, elle compte sur les meilleurs talents.

Arts et Métiers est et sera un acteur essentiel de cette transformation en apportant sur le marché des ingénieurs aux compétences techniques et scientifiques de très haut niveau, fer de lance du savoir-faire technologique à la française. Pour former ces futurs leaders des industries responsables, l'École doit poursuivre la modernisation de ses plateformes technologiques.

Entreprises, gadzarts, élèves des Arts et Métiers : rassemblons-nous autour du programme ELF pour soutenir une école d'excellence au cœur de l'innovation et construire ainsi ensemble, l'industrie de demain.

Alain Charmeau
Directeur de campagne (Cl 174)





Le programme ELF : inscrire notre école au cœur de l'ambition française

Le programme ELF permet à Arts et Métiers d'adapter son enseignement aux meilleurs standards en alliant la théorie et la pratique sur des systèmes industriels à l'échelle 1. Au-delà de l'apport de compétences techniques de pointe, nos élèves seront formés aux attentes sociétales sur l'énergie et l'environnement, leur permettant de devenir des leaders responsables. Leur future carrière prend un nouveau sens.

Quelques exemples concrets :

- **Jumeaux numériques** : des salles comodales ont été mises en place sur les campus de Châlons-en-Champagne, Cluny et Metz. Ces salles permettent aux élèves de travailler en groupe, sur plusieurs sites en simultané, en accédant aux jumeaux numériques sur différents campus, ce qui permet des travaux de modélisation, de simulation et de préparation de fabrication.
- **Fabrication connectée** : le campus de Lille a mis en place une ligne d'assemblage agile, connectée et possédant un jumeau numérique immersif et interactif. L'objectif est de poursuivre les développements pédagogiques sur les apports de la robotique collaborative pour les process d'assemblage en utilisant des éléments de lignes d'assemblage robotisées, des systèmes de vision et des technologies issues du numérique permettant notamment le couplage de techniques de lean manufacturing et d'un robot collaboratif.
- **Usine connectée** : dans le projet global d'usine école du campus, celui d'Angers s'est doté d'une brique particulière, qui consiste à instrumenter des équipements industriels pour acquérir des données, les traiter et les stocker, afin de constituer des bases de données de grande taille pour leur exploitation avec des outils de type machine learning ou IA (Intelligence Artificielle).

Ce grand programme de **85 millions d'euros** a pour objectifs :

- la modernisation des bâtiments,
- la transformation des plateformes technologiques en Usines Écoles connectées, soutenables et responsables sur chaque campus,
- le développement de nouvelles pratiques pédagogiques axées sur les technologies 4.0 et la techno-diversité des 4 scénarios Transition Neutralité Carbone de l'ADEME,
- l'accompagnement des personnels dans leur montée en nouvelles compétences et dans l'adaptation à des modes de travail différents.

Notre objectif de collecte : **15 millions d'euros sur 5 ans (2022-2027)**

La Société des Ingénieurs Arts & Métiers et la Fondation Arts et Métiers ont décidé d'accompagner l'École dans une large campagne pluriannuelle de levée de fonds dédiée au financement du programme ELF, en complément des financements publics.

Votre don au programme ELF est essentiel à la formation des futurs leaders des industries responsables

L'esprit ELF



Ce programme de grande ampleur requiert un financement important, car les ELF seront des usines écoles pour la formation, la recherche, l'innovation au bénéfice de tous, élèves, enseignants et entreprises déployés sur nos campus. L'objectif : former les ingénieurs attendus par les entreprises, les futurs leaders des industries responsables.

Laurent Champaney,
Directeur général d'Arts et Métiers



Notre société s'associe à l'École et à la Fondation pour lancer une grande campagne de levée de fonds en faveur du programme ELF. Cette année et pendant 5 ans, j'attends des anciens élèves qu'ils contribuent financièrement à titre personnel et qu'ils incitent leurs entreprises à nous rejoindre en tant que mécènes. J'ai confiance en notre communauté pour se mobiliser et réussir ce défi.

Thierry Lucotte (Cl 177)
Président de la Société
des ingénieurs Arts et Métiers



La modernisation des plateformes technologiques de l'École nous permettra d'être opérationnels dès notre arrivée dans des entreprises responsables. En tant que jeunes ingénieurs, nous avons en effet l'ambition d'apporter des solutions face aux grands enjeux industriels et sociétaux. Le programme ELF contribuera à donner du sens à notre engagement professionnel.

Clara Pontonnier (Ai 221),
Vice-présidente de l'Union des Elèves

Vos réductions d'impôts

PARTICULIERS

La Fondation Arts et Métiers est une fondation d'intérêt général permettant une défiscalisation des dons des particuliers :

66 % de votre don est déductible de l'Impôt sur le Revenu dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi, un don de 10 000 € revient à 3 400 €.

75 % de votre don est déductible de l'Impôt sur la Fortune Immobilière dans la limite de 50 000 €. Ainsi, un don de 50 000 € revient à 12 500 €.

Pour plus d'informations, contactez Charles Dehelly : am@fondam.fr

ENTREPRISES

Le Fonds de Développement de l'Industrie du Futur de l'École (FDIF) permet une déduction fiscale pour les entreprises :

60 % de votre don est déductible de l'Impôt sur les Sociétés dans la limite de 20 000 € ou de 0,5 % du chiffre d'affaires. Ainsi, un don de 100 000 € revient à 40 000 €.

Pour plus d'informations, contactez Philippe Rouch en précisant le campus concerné : entreprises@ensam.eu

Comment faire votre don ?



Dons par chèque, par virement ou en ligne en flashant ce QR code.